

Affiché
en Mairie
le 07.07.97

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SEANCE DU 4 JUILLET 1997

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT, LE VENDREDI 4 JUILLET A VINGT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 juin 1997, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, BREGERE, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, Conseillers municipaux.

Absents : MM. PEUREUX, HERBERT, Conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures et trente minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 1997.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation de la réalisation des vestiaires du Stade.

Adopté par 16 voix POUR, 1 ABSTENTION.

N°2 Approbation de l'adhésion des communes de Rivière-le-Bois, Chaudenay, Grandchamps et Violot au G.C.L.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Approbation de la destination des coupes en F.C. de Rolampont. Exercice 1998.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Désignation des Membres de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales pour les élections prud'homales. Collège des employeurs et Collège des salariés.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Approbation de la réalisation de la 2ème phase du lotissement communal dit de la Filature.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 5 JUILLET 1997 A ZERO HEURE QUINZE MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT